



DIVISION RÉGIONALE JEUNES TAE / TOURNOI RÉGIONAL JEUNES

REGLEMENT SAISON 2025/2026

En rose italique : les nouveautés 2025/2026.

1. DESCRIPTION

Le Tournoi Régional Jeunes (TRJ) et la division régionale jeunes par équipe (DRJ) se déroulent sur les mêmes week-ends.

Il n'est pas obligatoire de faire partie d'une équipe pour participer au tournoi individuel.

Les 3 manches sont des compétitions officielles en TAE I, se déroulant sous la forme d'un tir qualificatif suivi de duels individuels et par équipe.

Pour l'année 2026, afin de motiver les jeunes au tir par équipe, le classement de la DRJ (tournoi par équipe) sera fait sur les résultats des 2 meilleures manches de chaque équipe.

Elles sont ouvertes aux jeunes licenciés au sein du comité régional Sud PACA ainsi qu'aux jeunes du Pôle Espoirs de Boulouris.

Les catégories pour les matchs individuels sont :

- Filles et garçons, en arc classique, dans les catégories U11, U13, U15, U18 et U21
- Filles et garçons, en arc à poulies, dans la catégorie scratch U18/U21.

Aucun archer des catégories S1, S2 ou S3 ne peut concourir lors de ces compétitions, sauf sur des cibles bien distinctes, sans que cela ne change le rythme de tir (ABC).

La DRJ se distingue par une compétition par équipe de club ainsi que - nouveauté 2026 - une compétition en double mixte.

Les catégories pour les matchs par équipe sont :

- U13/U15 arcs classiques *et U15/U18 arcs nus* (mixité de genre autorisée)
- U18/U21 arcs classiques ou arcs à poulies (mixité de genre autorisée)

Attention : les équipes U18/U21 mixtes en genre ne sont pas autorisées en championnat de France

- *Double Mixte U13/U15 (1 fille et 1 garçon)*
- *Double Mixte U18/U21 (1 fille et 1 garçon)*



Chaque club peut engager plusieurs équipes par catégorie, et ce dans l'intérêt de la formation sportive de nos jeunes archers.

Les équipes veilleront à appliquer l'article C.12.1 des règlements sportifs, relatif à la tenue des équipes **y compris pour le capitaine d'équipe**.

La DRJ ne faisant pas partie d'un processus fédéral, il a été décidé que, contrairement au règlement FFT, tous les jeunes de nationalité étrangère pourront faire partie d'une équipe. Il n'y aura pas non plus de nombre maximum d'étrangers par équipe et par manche.

Attention : ces archers ne pourront pas faire partie des équipes qualifiées au championnat de France jeunes.

Cette compétition étant officielle, la présence d'arbitres fédéraux est obligatoire. Elle peut représenter une opportunité pour former de jeunes arbitres.

2. LES DISTANCES DE TIR

2.1. En TRJ

- Arcs classiques U11 20m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 13 30m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 15 40m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 18 60m – blason de 122cm
- Arcs classiques U 21 70m – blason de 122cm
- Arcs à poulies Scratch 50m – blason de 80 cm réduit au 5
- *Arcs nus U15-U18* *30m – blason de 80 cm*

2.2. En DRJ

- Arcs classiques U13-U15 *et arcs nus U15-U18* 30m – blason de 80cm
- Arcs classiques U18-U21 60m – blason de 122cm



3. ORGANISATION DES MATCHS

Les tableaux des matchs – par équipes et individuels – sont établis à la suite du tir de qualification et se déroulent, conformément au règlement FFTA, en montante/descendante.

Les matchs sont à élimination directe. Des matchs de classement sont tirés afin que tous les inscrits tirent le même nombre de matchs (hors tour à vide éventuel).

Un classement par manche est établi à l'issue de tous les tours de chaque manche.

Après chaque manche, les points seront attribués comme suit :

- *20 points au 1^{er}*
- *15 points au 2^{ème}*
- *10 points au 3^{ème}*
- *8 points au 4^{ème}*
- *6 points au 5^{ème}*
- *5 points au 6^{ème}*
- *4 points au 7^{ème}*
- *3 points au 8^{ème}*
- *2 points au 9^{ème}*
- *1 point au 10^{ème}*
- *0 point pour les suivants*

3.1. Division régionale jeunes - matchs par équipe

L'attribution de points bonus se fait sur la base ci-dessous en fonction du classement lors du tir qualificatif.

Entre 9 et 16 équipes	Entre 1 et 8 équipes
3 points attribués à l'équipe classée 1 ^{ère}	3 points attribués à l'équipe classée 1 ^{ère}
2 points aux équipes classées de la 2 ^{ème} à la 4 ^{ème} place	2 points aux équipes classées 2 ^{ème}
1 point aux équipes classées de la 5 ^{ème} à la 8 ^{ème} place	1 point aux équipes classées 3 ^{ème}

Lors des matchs par équipes

- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

Attention pour prétendre être vainqueur de la DRJ, il faut avoir participé à au moins 2 manches régionales.



Une fois les 3 épreuves terminées, le titre de Champion Régional Jeunes par Équipe de Club sera attribué au club ayant obtenu le plus de points.

Le classement définitif sera établi par le Comité Régional en prenant en compte le total des points marqués *sur le cumul des 2 meilleures manches de chaque équipe*.

En cas d'égalité entre deux clubs à la fin de la 3^{ème} étape, le départage se fera selon les modalités suivantes et ce, jusqu'à la suppression de celle-ci :

1. Le meilleur différentiel entre les équipes à égalité (points set matchs gagnés – points set matchs perdus)
2. Le total du nombre de points gagnés par l'équipe (en match)
3. Le meilleur total des scores de qualification des 3 manches
4. Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité

Le titre de Champion Régional de Double Mixte Jeunes sera attribué de la même manière.

3.2. Tournoi régional jeunes - matchs individuels

L'archer déclaré vainqueur dans chaque catégorie sera celui qui totalisera le plus de points sur ses 2 meilleures manches.

En cas d'égalité entre deux archers à l'issue des deux meilleures manches, le départage se fera comme suit :

Pour les arcs classiques

1. Le plus grand nombre de points de set gagnés
2. Le meilleur total des scores de qualification des 2 meilleures manches
3. Le meilleur différentiel (total des points set matchs gagnés – total des points set matchs perdus) sur les 2 meilleures manches

Pour les arcs à poulies

1. Le meilleur total des scores de qualification des 2 meilleures manches
2. Le meilleur différentiel (total des points des matchs gagnés – total des points des matchs perdus) sur les 2 meilleures manches



4. INSCRIPTIONS

4.1. Inscription d'une équipe

Cette inscription ouvre le droit à 4 (ou 3) places au TRJ individuel.

La composition de chaque équipe devra être déposée, pour chaque manche, auprès de la commission sportive.

Il ne sera pas possible de rajouter un 4^{ème} archer dans une équipe inscrite de 3 archers.

Rappel : Pour l'année 2026, afin de motiver les jeunes au tir par équipe, le classement de la DRJ (tournoi par équipe) sera fait sur les résultats des 2 meilleures manches de chaque équipe.

Tarifs

	Équipe de 3 archers	Équipe de 4 archers
Inscription pour 2 manches	90 €	120 €
Inscription pour 3 manches	135 €	180 €

4.2. Inscription individuelle

L'inscription individuelle au TRJ est possible pour 2 ou 3 manches.

Rappel : pour que les résultats d'un archer soient pris en compte dans le classement général du TRJ, il faut que l'archer ait participé à au moins 2 manches.

L'inscription sur une manche reste possible, directement auprès du club organisateur, sous réserve de places disponibles. Cette inscription unique ne donne pas accès aux duels individuels. Le prix de l'inscription sera précisé sur le mandat de l'organisateur.

Tarifs

Inscription pour 2 manches	Inscription pour 3 manches
20 €	30 €

Aucun remboursement n'est prévu sauf cas de force majeure.



5. FONCTIONNEMENT

La DRJ et le TRJ se présentent sur 3 étapes T.A.E. distances internationales. Chaque étape se déroule sur un week-end.

5.1. Programme type

Programme type en rythme ABC.

Si le terrain le permet, le rythme de tir sera **obligatoirement en ABC**.

Le rythme AB/CD doit rester une option dans le cas où le terrain ne pourrait pas accueillir l'intégralité des archers inscrits en TRJ/DRJ. **Il ne peut, en aucun cas, être utilisé pour ajouter des archers non-inscrits sur au moins 2 manches.**

Samedi	
Début	Intitulé
12h30	Ouverture du greffe
13h00	Échauffement
13h30	Tir de Qualification – TRJ/DRJ
17h30	1 ^{er} tour des matchs individuels
Suivi de	<i>½ finale et finale double mixte</i>

Dimanche - 1ère et 2ème manches	
Début	Intitulé
8h30	Ouverture du greffe TRJ
9h00	Échauffement TRJ
9h30	Duels TRJ
13h30	Échauffement DRJ
14h00	Matchs par équipe

Dimanche - 3ème manche	
Début	Intitulé
8h30	Ouverture du greffe TRJ
9h00	Échauffement DRJ
9h30	Matchs par équipe + résultats DRJ
12h30	Échauffement TRJ
13h00	Matchs individuels jusqu'aux ½ finales Suivi des finales en arène

Pour toutes les catégories, l'organisation des duels dépendra du nombre d'archers dans la catégorie.

Aucun cut individuel ne sera fait. Dans la mesure du possible, des matchs de classement auront lieu.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

COMITE REGIONAL REGION SUD PACA



5.2. Récompenses

Il n'y aura pas de remise des prix lors des deux premières manches.

Les récompenses seront remises à l'issue de la 3^{ème} manche par le Comité Régional.

5.3. Les organisateurs et le calendrier T.R.J. / D.R.J.

Dates	Lieu
11 et 12 avril	Aix en Provence
9 et 10 mai	Bollène
13 et 14 juin	Mouans Sartoux



ANNEXE - REGLEMENT DES LITIGES ET CAS PARTICULIERS

D.R.J.

- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue des phases finales, seul le classement des qualifications servira de base pour la distribution des points.
- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue du tir de qualification, les matchs seront organisés sur la base du classement de qualification acquis en regard des volées complètes effectuées et ce, dès la première volée complète tirée.
- En cas de problème majeur empêchant le tir de qualification dans son intégralité la manche sera annulée.

T.R.J.

- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue des phases finales, seul le classement des qualifications servira de base pour la distribution des points selon le barème établi au chapitre 4.4 de ce document.
- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue du tir de qualification, les duels seront organisés sur la base du classement de qualification acquis en regard des volées complètes effectuées et ce, dès la première volée complète tirée.
- En cas de problème majeur empêchant le tir de qualification dans son intégralité la manche sera annulée.

DRJ / T.R.J.

Si une situation problématique, non prévue dans les points ci-dessus, venait à se présenter, la Commission Cible du Comité Régional associée à l'organisateur et au Jury d'appel prendra la décision la mieux adaptée au bénéfice du plus grand nombre.